

**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**2018/2019**  
**C.P.G.E. 1<sup>ère</sup> année**

Classe :  Lsup AL  Lsup BL  BCPST  MPSI  PCSI

Nom de l'étudiant : .....

Prénom de l'étudiant : .....

Constitution de votre dossier :

- Dossier d'inscription (page 1)
- Fiche de renseignements complétée (page 2)
- Fiche de choix des options, en fonction de la filière (page 3a ou page 3b)
- Chèque de 60 euros pour l'adhésion au B.D.E (voir document)  
**A l'ordre de la Maison des Elèves du Lycée Châtelet**
- 4 enveloppes (petit format) affranchies à l'adresse des deux parents de l'étudiant
- 1 enveloppe format A4 à l'adresse des parents de l'étudiant, affranchie au tarif correspondant à un poids de 250 grammes (soit 4 timbres)
- Notification conditionnelle de bourses du CROUS (si étudiant boursier).  
**A fournir au plus tard le jour de la rentrée.**
- Copie du relevé de notes du baccalauréat (**à envoyer au secrétariat CPGE dès publication des résultats en indiquant au verso la classe dans laquelle vous aller entrer**)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- La fiche d'urgence et la demande de dossier médical
- 1 photo supplémentaire avec nom-prénom-classe au verso

**LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES**  
**ET L'ELEVE NE SERA PAS INSCRIT**

**Horaires d'ouverture du secrétariat CPGE:**

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures  
Vendredi de 9 heures à 12 heures  
Fermeture du lycée le 13 Juillet 2018 au soir



ACADEMIE de LILLE

Lycée – Collège

Albert Châtelet

357, rue Marceline

59500 DOUAI

☎ : 03.27.99.97.97

☎ : 03.27.88.46.72

e-mail :

[ce.0590063y@ac-lille.fr](mailto:ce.0590063y@ac-lille.fr)



CHÂTELET DOUAI

Douai, le 22 mai 2018

Aux étudiants entrant en CPGE

**Objet :** Inscription CPGE 2018-2019

Mademoiselle, Monsieur,

Vous venez de donner une réponse positive à la proposition d'admission qui vous a été faite pour une entrée en Classe Préparatoire au Lycée Châtelet de DOUAI. La qualité de votre dossier a retenu l'attention des commissions d'admission, permettez-moi de vous en féliciter.

Je vous demande de bien vouloir compléter le dossier d'inscription ci-joint et nous le retourner par courrier au secrétariat CPGE dans un délai de 10 jours dès que vous aurez répondu « oui » sur Parcoursup. Vous pouvez également le déposer au secrétariat CPGE.

Vous y trouverez :

Une lettre d'information du Bureau des Etudiants dont les objectifs sont importants tant dans l'animation que dans l'aide aux ressources documentaires pédagogiques et matérielles utiles à votre travail. Votre contribution, volontaire, est la seule qui vous sera demandée mais elle est indispensable pour votre réussite.

Pour ceux qui n'ont pu être admis à l'internat (80 places pour les filles et garçons (internat châtelet et corot) pour plus de 1200 demandes), vous trouverez quelques adresses utiles sur les possibilités d'hébergement dans l'environnement direct du lycée sur le site du lycée [www.chatelet-douai.fr](http://www.chatelet-douai.fr), (rubrique classes préparatoires).

Conformément à la loi de 2013, tous les étudiants qui entrent en première année de C.P.G.E. en septembre auront l'obligation de s'inscrire à l'université. Les modalités pratiques d'inscription vous seront communiquées au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2018/2019 et l'inscription se fera par l'intermédiaire de l'établissement. L'inscription sera payante sauf pour les étudiants boursiers. (Le tarif vous sera confirmé ultérieurement, pour information, il s'élevait à 189,10 euros l'an dernier).

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches afin que vous trouviez les dispositions les plus favorables à votre entrée en C.P.G.E.

**La rentrée scolaire aura lieu le Lundi 3 Septembre 2018 à 14 H.**

**Votre inscription sera définitivement validée à réception de la copie de votre relevé de notes du baccalauréat attestant de votre réussite** que vous nous transmettez par courrier dès sa publication.

Dans l'attente, je vous souhaite pleine réussite pour cette fin d'année.

Le Proviseur,  
D. BRUYERE



CHÂTELET DOUAI

C.P.G.E.

# Rentrée scolaire 2018-2019

**ACCUEIL DES INTERNES** : Lundi 3 Septembre 2018  
à 10H15 pour les CPGE 1ères années  
à 11H00 pour les CPGE 2èmes années

Le service de restauration fonctionnera dès le midi, avec possibilité de repas pour les parents (coupon-réponse joint au dossier d'inscription à l'internat à compléter)

**RENTÉE SCOLAIRE DES CPGE** :

Lundi 3 Septembre 2018 à 14H00  
pour toutes les classes (1ères et  
2èmes années).



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom de l'étudiant :
Prénoms :
Né(e) le : / / à Département :
Nationalité : Sexe : F M
Adresse : Code postal Ville
Scolarité 2017-2018 :
Nom de l'établissement fréquenté : Classe :
Commune : Département :
Classe : MPSI PCSI BCPST Lettres Sup.A/L Lettres Sup B/L
Régime : interne repas au ticket : midi soir
N° I.N.E.obligatoire : / / / / / / / / / / / / / / /
(ou n° BEA figurant sur le relevé de notes du bac français)
Numéro de téléphone de l'étudiant : / / / / /
Courriel @

Responsable légal 1

Nom : Prénom :
Adresse : Code postal Ville
N° de téléphone : Domicile Travail : Portable :
Courriel @
Nombre d'enfants à charge : Nombre d'enfants scolarisés dans le second degré :
Profession : Code :
Lien de parenté avec l'étudiant :

Responsable légal 2

Nom : Prénom :
Adresse : Code postal Ville
N° de téléphone : Domicile Travail : Portable :
Courriel @
Nombre d'enfants à charge : Nombre d'enfants scolarisés dans le second degré :
Profession : Code :
Lien de parenté avec l'étudiant :

Responsable légal financier

Nom : Prénom :
Adresse : Code postal Ville
N° de téléphone : Domicile Travail : Portable :
Courriel @
Nombre d'enfants à charge : Nombre d'enfants scolarisés dans le second degré :
Profession : Code :
Lien de parenté avec l'étudiant :

LISTE DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Code	Libellé
Agriculteurs exploitants	
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
Cadres et professions intellectuelles supérieures	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
Professions intermédiaires	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
Employés	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
Ouvriers	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
Retraités	
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
Autres personnes sans activité professionnelle	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
-	
99	Non renseignée (inconnue ou sans objet)



CHOIX DES OPTIONS

Nom et prénom : .....

Terminale en 2017/2018 : .....Etablissement : .....

Classe demandée :  MPSI  PCSI  BCPST

---

**MPSI**

**LVA**  Anglais  Allemand  Arabe

**LV B** (facultatif)

Anglais  Allemand  Espagnol

Italien  Arabe

L'enseignement « Anglais » est obligatoire ; soit en LVA - soit en LVB

---

**PCSI**

**LVA**  Anglais  Allemand  Arabe

**LV B** (facultatif)

Anglais  Allemand  Espagnol

Italien  Arabe

L'enseignement « Anglais » est obligatoire ; soit en LVA - soit en LVB

---

**BCPST1**

**LV A** : Anglais

**LV B** (facultatif)

Allemand  Italien  Espagnol

---

**CHOIX DES OPTIONS**

**Nom et prénom :** .....

**Terminale en 2017/2018 :** ..... **Etablissement :** .....

**LETTRES SUP : A / L**

**1) Enseignements obligatoires :**

a) **LV A**     Anglais     Allemand

b) **LV B**     Anglais     Allemand     Espagnol     Italien

c) **Langues et culture de l'antiquité** (1 seul choix)  
 Latin débutant    ou     Latin confirmé  
 Grec débutant    ou     Grec confirmé

**2) Enseignements optionnels :** 2 domaines à choisir parmi les 3 avec 1 seul choix par domaine

a) **Domaine 1 : Module de spécialité**  
 Latin débutant    ou     Latin confirmé  
 Grec débutant    ou     Grec confirmé

b) **Domaine 2 : LV B**  
 Anglais     Allemand     Espagnol     Italien

c) **Domaine 3 : Géographie**

**LETTRES SUP : B / L**

**1) Enseignement obligatoire :**

**LV A**     Anglais     Allemand

**2) Enseignement de spécialité obligatoire :** Vous ne devez choisir qu'un seul enseignement de spécialité parmi les 4 proposés.

<b>Spécialité : enseignement obligatoire à choisir</b>	
<input type="checkbox"/> Complément de LVA	<input type="checkbox"/> Grec
<input type="checkbox"/> Latin	<input type="checkbox"/> Géographie

**3) Langue Vivante B :** Le choix d'une Langue Vivante B est facultatif (selon vos projets)

<b>Enseignement facultatif LVB (non débutant)</b>			
<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Espagnol	<input type="checkbox"/> Italien

# LE MOT DU B.D.E.

Futur bizut, futur 3/2 et pour les plus chanceux, futur cube... Bienvenue à toi !  
Vous voilà en prépa !

Ces premiers mois de l'année scolaire vont être éprouvants... Mais aussi terriblement enrichissants : sur le plan intellectuel bien sûr, on vous a parlé du fossé CM2-6ème ... vous ne l'avez pas vu... puis du fossé 3<sup>ème</sup>-Seconde... vous ne l'avez pas vu ... enfin de celui terminale-prépa... vous ne le verrez pas non plus car vous serez au fond... ! Mais bon, on est tous passé par là... Vous trouverez plein de gens pour vous aider.

Et c'est là le rôle du **BDE** : de vous aider :

- à vous simplifier des procédures administratives
- à vous donner les occasions de décompresser quelques heures par trimestre mais pas plus...
- et surtout à créer de véritables liens de camaraderie voire d'amitié et plus si affinité, avec les magnifiques personnes qui peuplent notre magnifique lycée.

Aussi, à tous ces titres nous sollicitons de ta part une participation au fond étudiant d'un montant de **60 € (à l'ordre « Maison des élèves du lycée châtelet)** dont :

## **50€ au BDE (bureau des étudiants)**

pour :

- les photocopies données par les professeurs, cours, TD dont tu auras besoin
- les transparents (nombreux !!) pour les TIPE (exposés oraux obligatoires en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année)
- les nombreuses dépenses pour les zinzins (fêtes de fin de trimestre)
- la papeterie, l'usage des appareils numériques
- la participation aux frais Internet.
- la participation aux sorties et voyages pédagogiques.

## **10€ au FSE (foyer socio-éducatif : l'association d'animation de la vie lycéenne)**

- assurance pour toutes les activités complémentaires aux enseignements
- manifestations diverses pour favoriser la bonne ambiance entre étudiants
- investissements matériels complémentaires à ceux du lycée : DVDthèque, TVinfo, Wi-fi...etc...

En bref, cet argent servira à tous, mais aussi à améliorer la vie lycéenne, et bien que cette cotisation soit volontaire, ne pas la régler c'est se soumettre au risque de ne plus avoir accès à ces documents de travail indispensables.

Alors n'hésite pas à adhérer !!

En tout cas on t'attend avec impatience à la rentrée, en forme pour 2 années dont tu te souviendras.

Bonnes vacances,

Le B.D.E.  
Bureau des Etudiants





Lycée Châtelet Douai

**ANNEE SCOLAIRE 2018 - 2019**

## **RESTAURATION SCOLAIRE**

Le restaurant scolaire est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30, et du lundi au jeudi soir de 18h30 à 19h30. La plage horaire 13h-13h30 est réservée aux CPGE en priorité selon emplois du temps.

L'accès au restaurant se fait par l'intermédiaire d'une carte à puce qui sera remise à la rentrée scolaire aux nouveaux étudiants qui désirent prendre leur repas au self. Il appartiendra aux étudiants d'être en possession de cette carte au moment de leur passage. Cette carte à puce pourra être utilisée durant toute la scolarité au lycée. **Les étudiants non internes, peuvent prendre le repas du soir au restaurant scolaire. Dans ce cas vous devez le préciser sur la fiche de renseignements (page 2 du dossier) même si vous ne prenez que quelques repas dans l'année.**

### **PAIEMENT :**

Vous devez approvisionner votre compte qui sera débité après chaque repas de **3,95€**. (Tarif en vigueur au 01.01.2018).

**L'approvisionnement doit se faire 24 heures à l'avance.**

Tous les chèques devront être libellés à **l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Châtelet** et porteront au dos **le nom, prénom, classe de l'étudiant et numéro de carte**.

A chaque passage au self, l'étudiant verra la situation de son compte sur la borne. Il veillera à informer sa famille des réapprovisionnements éventuels.

**L'accès au restaurant sera interdit aux usagers ayant un compte négatif.**

La première carte est gratuite. En cas de perte ou de vol, merci de prévenir **immédiatement** l'Intendance qui bloquera l'utilisation éventuellement frauduleuse du compte. Le renouvellement de la carte sera facturé **7 Euros**.

En fin d'année scolaire, les sommes restantes sont reportées sur l'année suivante ou remboursées, sur demande, et sur présentation d'un R.I.B. et restitution de la carte, en cas de départ de l'établissement.

### **RESERVATION :**

**Un système de réservation informatique est mis en place pour les repas du midi et du soir.**

Les 3 bornes de réservation sont réparties dans le hall.

**La réservation des repas est obligatoire. Elle doit se faire avant 10 heures le matin.**

Vous pouvez toutefois réserver dès 13 heures votre repas pour le lendemain.

Il est possible de réserver les repas du midi et du soir jusqu'à 15 jours à l'avance sur la borne interactive qui se situe face au CDI ; cette borne permet également de visualiser le solde de votre compte et d'annuler un repas.



# HÉBERGEMENT DES ETUDIANTS DE CLASSES PRÉPARATOIRES

## **Etudiants admis avec internat :**

Les étudiants admis en classe préparatoire « avec internat » recevront prochainement leur dossier INTERNAT à compléter et à retourner dans les 8 jours.

L'internat est fermé le week-end à partir du vendredi 19h30, les jours fériés et pendant les vacances scolaires.

Le retour peut s'effectuer le dimanche soir entre 20 h et 22 h ou le lundi matin (à préciser)

## **Pour les étudiants qui n'ont pas obtenu l'internat, d'autres possibilités d'hébergement sont offertes :**

☞ Vous pouvez trouver un studio à « deux pas » du lycée Châtelet à la Résidence Jean Vendeville  
Adressez-vous à S.I.A. Habitat : 170-174 rue des Moudreurs – Place Saint Amé à Douai  
(☎ : 03.27.71.97.92)  
(accueil de 9h à 11h45 et de 14h00 à 16h30)

☞ La résidence Pierre–Antoine DEPRES, studios proches du centre ville  
Adressez-vous à S.I.A. Habitat : 170-174 rue des Moudreurs – Place Saint Amé à Douai  
Douai (☎ : 03.27.71.97.92)  
(accueil de 9h à 11h45 et de 14h00 à 16h30)

☞ La Maison des Élèves « Condorcet » de l'École des Mines de Douai dispose d'un certain nombre de chambres individuelles, 1/2 pension matin et soir obligatoires ; Allocation logement à caractère social possible (A.L.S). (Possibilité de visiter)  
Adressez-vous à la Maison « Lavoisier », rue du Grand Bail à Douai (☎ : 03.27.71.49.19)

☞ Vous avez aussi la possibilité de consulter, sur le site du lycée, les offres d'hébergement venant des particuliers.

Site du lycée : [www.chatelet-douai/fr](http://www.chatelet-douai/fr) rubrique « Classes préparatoires » - Ou se loger ?

## FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS

Nom de l'Établissement : Lycée Albert Châtelet DOUAI C.P.G.E. - Année scolaire : 2018/2019

NOM : ..... PRENOM : .....

CLASSE :  Lsup AL  Lsup BL  BCPST  MPSI  PCSI

Nom et adresse des parents ou du représentant légal : .....

.....

.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale : .....

.....

N° et adresse de l'assurance scolaire : .....

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile : .....
2. N° du travail du père : ..... N° de portable du père : .....
3. N° du travail de la mère : ..... N° de portable de la mère : .....
4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté ; La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....  
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, ...) .....

.....

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : .....

.....

**Document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.**

**Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.**

Complétez uniquement les parties grisées

Date de la demande : \_\_\_\_\_

Nom de l'élève : ..... Prénoms : .....

Né(e) le : ..... A : .....

**Etablissement où est inscrit l'élève**

**Etablissement d'où vient l'élève**

**Lycée Albert Chatelet**

**357 rue Marceline**

**BP 30840**

**59500 DOUAI**

**TEL 03 27 99 97 97**

Nom de l'établissement : .....

Rue : .....

Commune : .....

Département : .....

Classe : .....

Date de la réponse : \_\_\_\_\_

Dossier complet – Dossier incomplet – Dossier non retrouvé

En retour (1) : Elève non inscrit à l'établissement indiqué

Autres raisons de non-envoi :

.....

(1) Encadrer les mentions utiles

Cet imprimé, une fois complété, doit être renvoyé avec le dossier médical selon la procédure générale par note de service n° 86-044 du 27 janvier 1986, parue au B.P. n°6 du 13 février 1986.